

Prélèvement à la source : pourquoi le fisc va recruter des renforts en urgence

Accueil > [Économie](#) > [Impôts](#) |

Matthieu Pelloli @MatthieuPelloli |

23 novembre 2018, 6h50 | MAJ : 23 novembre 2018, 11h37 |

Cinquante CDD seront embauchés, formés et déployés sur le terrain avant la fin de l'année pour faire face à la vague attendue de questions des contribuables début janvier.

Le *big bang* de l'impôt approche à pas de géant et ceux qui ont la lourde charge d'en faire une simple formalité se font de plus en plus de soucis. Pour préparer l'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu le 1^{er} janvier prochain, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a annoncé ce jeudi, lors d'une réunion de travail interne avec les syndicats, qu'elle allait recruter des agents contractuels en contrat à durée déterminée (CDD) de 3 mois renouvelables. « Une cinquantaine de postes qui seront déployés sur 14 centres de contact dédiés au prélèvement à la source », détaillent les syndicats des impôts.

Des renforts qu'il faudra trouver à toute vitesse. Car le compte à rebours est enclenché : le prélèvement à la source sera une réalité dans 39 jours !

«Ce n'est pas sérieux du tout...»

Pourquoi cette décision de dernière minute ? « La DGFIP constate que les centres des impôts sont d'ores et déjà pris d'assaut sur le sujet du prélèvement à la source, explique Olivier Villois, secrétaire national à la CGT-Finances Publiques. Et elle s'attend surtout à un rush dès le 2 janvier, la date à partir de laquelle les Français pourront demander [à modifier leur taux en cas de changement de leur situation familiale](#), ou de baisse significative dans leurs revenus. »

Mais former un CDD pour répondre aux nombreuses questions ultra-précises des contribuables sur le dossier complexe du prélèvement à la source, prend du temps. Beaucoup de temps. « Former en deux trois jours un agent de la Direction des finances publiques - dont l'impôt est déjà le cœur de métier - c'est imaginable. Mais un contractuel qui part de zéro ? Mission impossible ! Ce n'est pas sérieux du tout... »

«S'ils ne respectent pas la clause de confidentialité, il y aura des sanctions »

L'inquiétude des syndicats est d'autant plus grande que les conseils prodigués par les futurs 50 CDD du prélèvement à la source auront de vraies répercussions. « Un contribuable mal renseigné, qui commet ensuite des erreurs, cela peut avoir pour lui des conséquences sérieuses », s'alarme Olivier Villois. « Les missions des futurs cinquante agents contractuels seront directement liées à ce qu'ils sont capables de faire, c'est-à-

dire essentiellement des tâches administratives et de la mise à jour de dossiers », rétorque la Direction générale des Finances publiques, contactée par « Le Parisien-Aujourd'hui en France ».

L'autre inquiétude majeure ? Celle de la confidentialité des informations auxquelles les 50 CDD auront accès. « Ils signeront tous une clause de confidentialité très stricte, insiste un haut fonctionnaire du ministère des Finances. S'ils ne la respectent pas, il y aura des sanctions ».

Pas de congés octroyés en début d'année

Pour gérer la vague attendue de contribuables dans les centres des impôts début janvier, la Direction générale des Finances Publiques, vient de prendre une deuxième précaution. « Bruno Parent, le directeur général des Finances Publiques, a envoyé une note de service à tous les directeurs de centres des impôts afin qu'ils demandent à leurs agents de ne pas poser de congés en début d'année, déplore Olivier Villois. Des collègues qui avaient posé la semaine du 31 décembre au 6 janvier - c'est-à-dire la deuxième semaine des congés scolaires - ont été contraints de renoncer. »

Consigne a-t-elle effectivement été donnée de ne pas prendre de congés début 2019 ? « Oui, et c'est assumé, répond la DGFIP. Il faut que tout le monde soit sur le pont à ce moment-là. Nous nous mobilisons pour faire face à une grosse échéance, comme cela se fait dans n'importe quelle entreprise privée ».

Dans l'entourage de Gérard Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, un haut fonctionnaire s'agace : « Nous recrutons 50 agents supplémentaires car nous sommes dans l'anticipation du besoin, pas parce que c'est panique à bord ! » Les syndicats, eux, ne voient pas du tout les choses de la même façon : **«Devoir recruter 50 CDD in extremis, alors que les services des impôts ont subi 30 000 suppressions d'emploi ces 10 dernières années, c'est délirant, se désole Olivier Vadebout, secrétaire général de la CGT-Finances publiques. Et même avec ces mesures - renforts et gel de congés - nous ne sommes pas persuadés de pouvoir faire face au déferlement des vagues de contribuables en janvier ».**